



## un huissier a t il le droit de prendre 1300e d intérêts en 9 ans.

Par **sans**, le **16/06/2009** à **16:14**

bonjour.

il y a 9 ans de ca.g fais un crédit a cofidis de 1500euros.aujourd'hui 9 ans après un huissier me réclame la somme de 2860.83euros.a l'époque j'avais fais un dossier de surendettement n'ayant eu aucune nouvelle de leur part g cru qu'il avait abandonné cette somme.9 ans après je recois il y a 3 mois un courrier me disant de payé intégralement la somme de 2860.83e.il menace une saisie sur salaire il veulent une avance de 1500 euros den un seul coup.je vie seule avec ma fille de 10 ans et je n'ai qu'un petit revenu de 960 euros par mois .ont il le droit de me demandé autant d'intérêts?on t il le droit de réclamer cette somme après 9 ans?car pendant 9 ans je n'ai reçu aucun courrier..il est vraie que g déménagé plusieurs fois bmais g toujours fais suivre mon courrier par changement d'adresse a la poste et je n'ai jamais rien reçu de leur part.merci de me répondre car je suis très dans l'embarras.merci d'avance.